

21 jan 2022 -17:47

Appartient à [Conseil des ministres du 21 janvier 2022](#)

Avant-projet de loi portant des dispositions fiscales diverses et de lutte contre la fraude - Deuxième lecture

Le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi portant des dispositions fiscales diverses et de lutte contre la fraude.

L'avant-projet, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, comporte diverses dispositions modificatives relatives aux impôts sur les revenus et à la lutte contre la fraude, et l'instauration d'une obligation de mise à disposition des consommateurs d'un moyen de paiement électronique.

L'avant-projet prévoit :

- un stimulant fiscal pour les travailleurs qui décideraient de se réorienter vers les métiers en pénurie via l'augmentation de 350 euros à 700 euros de l'exonération à l'impôt sur les revenus de certaines primes régionales à la formation introduite par la loi du 23 mars 2019 (Deal pour l'emploi)
- une réduction d'impôt additionnelle pour les allocations de chômage à partir de l'exercice d'imposition 2023 à la place du régime actuel de la réduction complémentaire
- la mise en place d'un cadre juridique qui facilite le travail des équipes mixtes d'enquête multidisciplinaire (MOTEM) en permettant la concertation et la coopération entre le ministère public, la police judiciaire fédérale et l'administration fiscale en vue de lutter massivement contre la fraude fiscale grave et la criminalité organisée
- l'obligation pour les entreprises de mettre également à disposition des consommateurs un moyen de paiement électronique.

L'avant-projet est soumis à la signature du Roi, en vue du dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@vincent.minfin.be

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Dounia Boumaaza
Porte-parole (FR)
+32 483 85 98 20
dounia@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be